

OBJECTIFS :

À l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de proposer aux familles l'ensemble des possibilités d'organisations de cérémonies civiles comme religieuses d'inhumation comme de crémation, en tenant compte des évolutions des sociétés. Il doit être capable de personnaliser l'avant, le pendant, et l'après cérémonie d'au-revoir.

COMPÉTENCES – CAPACITÉS ATTESTÉES :

- Prendre la mesure de l'évolution des cérémonies
- Offrir un service parfait, adapté et différencié dans toutes les étapes des obsèques
- Accueillir les familles, préparer les obsèques et la cérémonie
- Gérer le déroulement d'un au-revoir, de la mise en bière jusqu'à l'après-obsèques et mettre en place un fil conducteur
- Répondre aux attentes des familles et les accompagner les familles avant, pendant et après la cérémonie d'au-revoir
- Proposer des produits souvenir et des services post-cérémonie aux familles

PUBLIC :

- Dirigeants d'entreprise, responsables de site
- Conseillers funéraires, maîtres de cérémonie
- Personnel chargé d'animer ou d'organiser les cérémonies

CONTENU :

- La prise de parole en public
- La présentation en salon funéraire
- La fermeture du cercueil
- La préparation et la rédaction d'une cérémonie civile personnalisée
- La personnalisation grâce à l'intelligence artificielle
- Les objets pour le deuil et le recueillement
- Les rituels et les gestes d'hommage
- L'écoute et l'accompagnement après la cérémonie

DURÉE : 2 jours, soit 14 heures en présentiel

MOYENS – MODALITÉS :

- Cas pratiques et simulation d'accueil famille pour la rédaction de la cérémonie
- Initiation à un logiciel d'intelligence artificielle
- Mises en situation et prises de paroles

PRÉREQUIS

- Occuper un poste au sein d'une entreprise de pompes funèbres
- Justifier d'une formation réglementaire

ACCESSIBILITÉ :

- Établissements type ERPD permettant l'accessibilité des personnes à mobilités réduites.
Réfèrent handicap : handicap@ecole-funetique.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Retour écrit du formateur après chaque mise en situation

MODALITÉS D'ENCADREMENT :

Vis-à-vis du participant :

- Règlement intérieur
- Évaluation écrite à chaud à la fin de la formation
- Enquête de satisfaction

Vis-à-vis des formateurs :

- Transmission du déroulé pédagogique
- Point en amont de la formation avec restitution du besoin client
- Point en fin de journée de formation, amélioration des points soulevés si nécessaires.
- « guide des formateurs » : Évaluations individuelles en fin de module de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique
- Débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire
- Bilan à froid du formateur